

sources de l'opinion publique dans les deux royaumes. Le Parlement britannique et les Chambres françaises retentirent tour à tour des incriminations passionnées de lord Palmerston, et des subtiles apologies de M. Guizot. Un exposé sommaire mais fidèle des circonstances qui précédèrent cette conclusion mémorable, permettra d'apprécier la valeur des accusations portées contre la conduite de Louis-Philippe par le cabinet anglais.

Pressé depuis quelques années par la régente Marie-Christine, d'unir ses deux derniers fils aux filles de cette princesse, Louis-Philippe avait toujours repoussé l'idée de marier le duc d'Aumale avec la reine Isabelle, et ne s'était arrêté au projet de donner le duc de Montpensier pour époux à l'infante, qu'avec la probabilité que cette princesse n'hériterait jamais de la couronne d'Espagne. Le roi désirait ardemment cette union à cause de l'éclat que, par sa fortune et sa position, l'infante Luisa devait répandre sur sa dynastie naissante; mais l'intérêt même de son ambition le portait à fuir, dans l'alliance proposée pour le duc d'Aumale, le motif assuré d'une collision européenne. Louis-Philippe manifestait en même temps cet avis que le mari de la jeune reine devait être choisi parmi les descendants de Philippe V, dans la ligne masculine. Il excluait ainsi le prince Léopold de Saxe-Cobourg, neveu du roi des Belges, objet des préférences secrètes du gouvernement anglais. Ces idées parurent raisonnables à lord Aberdeen, alors ministre des affaires étrangères, qui, dans une conférence qu'il eut au château d'Eu, en 1845, avec le roi des Français, n'imposa à leur accomplissement qu'une condition : celle du mariage et de la grossesse préalables de la reine Isabelle. Elles furent goûtées surtout par Marie-Christine, qui se prononça vivement, ainsi que sa fille, en faveur du comte de Trapani, frère du roi de Naples et oncle d'Isabelle. Mais ces projets rencontrèrent un dangereux adversaire dans